# La labellisation APP

Label APP & CERTIFICATION QUALIOPI: Conditions, modalités et temps d'audit





# L'APapp peut délivrer Qualiopi

L'APapp est reconnue « instance de labellisation » par France Compétences et peut à ce titre délivrer la certification Qualiopi pour les catégories d'actions suivantes :

- actions de formation;
- bilans de compétences;
- actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience ;
- Les actions de formation par apprentissage

## Deux offres de labellisation

### **Une offre simple Label APP**

- L'audit se concentre sur la catégorie « action de formation » et les critères relatifs au label APP. Le cahier des charges isole sous forme d'encadrés des critères APP-Qualiopi non observés dans cette offre de certification.
- La durée d'audit est adaptée au nombre de sites.
- Votre démarche de certification Qualiopi se fait indépendamment de l'APapp.

## Une offre double Label APP et Certification Qualiopi

- L'audit porte sur l'ensemble du cahier des charges APP.
- La durée d'audit est adaptée à l'activité de l'organisme porteur de l'APP et au nombre de sites.
- Pour prétendre à cette double labellisation, la totalité des actions et des sites doivent être compris dans le périmètre de l'audit.

# Focus sur l'offre simple

#### Durée d'audit

La procédure d'audit APP se fait sur la base du <u>Cahier des charges du label APP</u>, sans tenir compte de certains indicateurs annexés à la démarche Qualiopi (encadrés en bleu).

Audit initial et renouvellement	<u>Durée de base</u>	
CA < 150 000 €		
CA ≥ 150 000€ < 750 000 €	1 jour	
CA ≥ 750 000 €		
Échantillonnage de sites (OF multisites)	+ 1 jr par site échantillonné	

S'ajoute à la durée d'audit un temps de préparation et de rédaction du rapport.

L'échelle de calcul:

- > < 1,5 jrs d'audit = 0,25 jr
- > 1,5 à 3 jrs d'audit = 0,5 jr
- > >  $\grave{A}$  3 jrs = 0,75 jr

Audit intermédiaire	<u>Durée de base</u>
CA < 750 000 € CA ≥ 750 000 €	0,5 jour
Échantillonnage de sites (OF multisites)	+ 0,5 jr par site échantillonné

<sup>\*</sup> Par défaut, l'audit intermédiaire a lieu à distance. Cependant, **il peut être organisé sur site** si l'audit de labellisation a été effectuée à distance ou si la CNL l'estime nécessaire.

## Focus sur l'offre double

#### Durée d'audit

Audit initial et renouvellement	Durée de base	Actions de formation	Bilan de compétences	VAE	Apprentissage
CA < 150 000 €	1 jour	+ 0 jour	+ 0 jour	+ 0 jour	+ 0,5 jour
CA ≥ 150 000€ < 750 000 €	1 jour	+ 0,5 jour	+ 0,5 jour	+ 0,5 jour	+ 0,5 jour
CA ≥ 750 000 €	1,5 jours	+ 0,5 jour	+ 0,5 jour	+ 0,5 jour	+ 1 jour
Échantillonnage de sites (OF multisites)	+ 0,5 jr par site échantillonné				

La durée d'audit est calculée en fonction :

- > du chiffre d'affaires de l'organisme
- > du nombre de sites de formation
- > des actions couvertes

S'ajoute à la durée d'audit un temps de préparation et de rédaction du rapport L'échelle de calcul :

- > < 1,5 jrs d'audit = 0,25 jr
- > 1,5 à 3 jrs d'audit = 0,5 jr
- >  $\stackrel{>}{A}$  3 jrs = 0,75 jr

Audit intermédiaire*	Durée de base	Actions de formation	Bilan de compétences	VAE	Apprentissage
CA < 750 000 €	0,5 jour	+ 0 jour	+ 0 jour	+ 0 jour	+ 0,5 jour
CA ≥ 750 000 €	1 jours	+ 0,5 jour	+ 0,5 jour	+ 0,5 jour	+ 1 jour
Échantillonnage de sites (OF multisites)	+ 0,5 jr par site échantillonné				

<sup>\*</sup> Par défaut, l'audit intermédiaire a lieu à distance. Cependant, **il peut être organisé sur site** si l'audit de labellisation a été effectué à distance ou si la CNL l'estime nécessaire.

## Focus sur l'audit d'extension

#### Durée d'audit

Audit extension	Durée de base	Actions de formation	ВС	VAE	Apprentissage
CA < 750 000 €	0,5 jour	+ 0 jour	+ 0 jour	+ 0 jour	+ 0,5 jour
CA ≥ 750 000 €	0,5 jour	+ 0,5 jour	+ 0,5 jour	+ 0,5 jour	+ 0,5 jour
Échantillonnage de sites (OF multisites)	+ 0,5 jr par site échantillonné				

La durée d'audit est calculée en fonction :

- > du chiffre d'affaires de l'organisme
- > du nombre de sites de formation
- > des actions couvertes

S'ajoute à la durée d'audit un temps de préparation et de rédaction du rapport L'échelle de calcul :

- > < 1,5 jrs d'audit = 0,25 jr
- > 1,5 à 3 jrs d'audit = 0,5 jr
- > >  $\grave{A}$  3 jrs = 0,75 jr

# Grille tarifaire de la procédure de labellisation APP

	Nature de la prestation		Montant (HT)		
	Frais de gestion dossier (par site o	audité)	100 € (forfait 3 ans)		
/	Tarif audit initial &	Audit sur site	1150 € / jour (1050 AFNOR + 100 APapp)		
	renouvellement	Frais de missions de l'auditeur	Facturés au réel		
		Audit à distance OFFRE SIMPLE	800 € / jour		
	Tarif audit intermédiaire (surveillance)	Audit à distance OFFRE DOUBLE	900 € / jour		
		Frais complémentaire si audit intermédiaire requalifié sur site	+ 250 € sur le forfait jour et facturation au réel des frais de mission auditeur		

## Coûts associés à la labellisation APP

#### Adhésion annuelle au réseau APP :

Une adhésion unique + une part <u>variable</u> selon le chiffre d'affaires \* + 1 montant par site

Adhésion de base incluant un site - pour un CA < 900 K€ = 800 € HT</p>

Revalorisée de 200 € pour CA > 900 k€
= 1.000 HT€

Revalorisée de 200 € pour CA > 2.500 k€ = 1.200 € HT

+ 400 € HT / site supplémentaire\*\*

\*Le chiffre d'affaires pris en considération est celui relevant du BPF de la structure porteuse

#### **Nouvelle demande:**

Visite sur site en amont de l'audit par l'APapp :

800 € HT + frais de mission

Formation du.de la coordonnateur.trice APP:

560 € nets de toutes taxes

<sup>\*\*</sup> Plafonnée à 5 sites soit une adhésion maximale plafonnée à 3.200 € HT

## Site ou antenne?

- Tous les sites de formation doivent être compris dans l'audit double APP + Qualiopi.
- « Un site est caractérisé par la présence permanente de personnel de l'organisme. » arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit Qualiopi, art.6.
- Pour ne pas être considérée comme un site à part entière, une antenne doit répondre à cinq critères (cf. Annexe 3 du cahier des charges du label) :
  - 1. elle s'inscrit en cohérence avec le territoire de l'APP auquel elle se rattache : type bassin de vie ou bassin d'emploi, quartier d'une grande ville, communes avoisinantes, communautés de communes, vallées, autres regroupements à préciser ...
  - 2. Jé·la coordonnateur·trice APP est en charge de la coordination de l'APP et de l'activité de l'antenne.
  - **3. une présence non permanente de l'équipe :** Il n'y a pas d'équipe spécifiquement dédiée à l'antenne. Les formateur·rice·s et intervenant·e·s qui interviennent sur l'antenne font partie de l'équipe APP du site de référence : ils s'y rendent ponctuellement selon les besoins identifiés en lien avec les partenaires. L'antenne n'est pas le lieu d'exécution (domiciliation) de leur contrat de travail
  - 4. une ouverture non permanente : sur une amplitude horaire ou une ouverture temporaire dans l'année.
  - 5. elle est un lieu de formation sans activité administrative, commerciale ou d'ingénierie de formation.
- Si vous n'êtes pas certains de la qualification à attribuer à un de vos lieux de formation, merci de contacter l'APapp au moment de l'organisation de votre audit.

## Documents utiles

- Cahier des charges du label APP et la grille d'indicateurs associée.
- Guide de la labellisation APP
- Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées à la certification Qualiopi :
  - https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038565293
- Guide de lecture Référentiel national qualité : <a href="https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/guide\_referentiel\_qualite\_28-02.pdf">https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/guide\_referentiel\_qualite\_28-02.pdf</a>
- Liste des organismes certificateurs habilités à délivrer la certification Qualiopi : <a href="https://www.cpformation.com/liste-des-organismes-certificateurs-qualiopi/">https://www.cpformation.com/liste-des-organismes-certificateurs-qualiopi/</a>